



# *Les cahiers de Reignac-Patrimoine*



## SOMMAIRE

Edito .....	3
Étude archéologique de l'église St Pierre-ès-liens .....	4
Sur le chemin de mon enfance .....	8
Première guerre mondiale.....	10
Carte de Trudaine .....	11
Prieuré-cure de Reignac - état de ses possessions en 1692 .....	14
Notes de lecture .....	17
Pour in boun thieusine de cagouilles bin de che nous .....	18
Mais o mangh'pas .....	19

### Bureau de l'association Reignac-Patrimoine

Président : Robert VIEUILLE  
Vice-président : Michel NORBERT  
Trésorière : Bernadette ALBERT  
Secrétaire : Guy GIRARD

### Autres membres fondateurs

Jean-Pierre ALBERT  
Ludovic BARILLOT  
Marie-Claude BELLOT  
Sylvie BLUTEAU  
Josette GIRARD  
Jérémy MOUNIER  
Alexandre PALEOLOGUE  
Daniel SAUVAITRE

### Illustrations

Couverture : Dessin réalisé par Georges BARBIER, inhumé au cimetière de Reignac  
4ème de couverture : Dessin et histoire drôle fournis par Michel NORBERT

### Mise en page

Josette GIRARD  
Frédéric MARZAT

### Pour nous contacter

Robert VIEUILLE	vieuillerobert@orange.fr 05.45.78.02.53 06.84.18.18.86
Michel NORBERT	chantal-michel.norbert@wanadoo.fr
Bernadette ALBERT	jean.pierre.albert@free.fr
Guy GIRARD	guy.girard983@orange.fr Reignac Patrimoine

### Merci à nos partenaires pour leurs soutiens



## EDITO

Continuer à suivre notre ligne de conduite : décrire, montrer, photographier, exposer, donc rechercher les traces du patrimoine de Reignac sous toutes ses formes.

L'église, bien sûr, lieu emblématique depuis huit siècles, dont l'actuelle restauration montre la très grande qualité architecturale. Les recherches archéologiques entreprises en 2015 et 2016 sont ici présentées par Marie-Claude Bellot ; beaucoup d'éléments nouveaux ont été mis à jour et donnent un nouvel éclairage sur cet édifice... Nous vous invitons à commencer à les découvrir ici... Car, il y aura une suite !

Mais, hors l'église, la vie des Reignacaises et Reignacais reste un vaste sujet d'études multiforme : ainsi, Michel Lalève aborde avec cœur, le destin d'habitants qu'il a très bien connus. Merci à lui de continuer à parler de sa « chère » commune.

Le patrimoine immatériel, comme le parler saintongeais, les recettes de cuisine... fait partie intégrante de l'héritage commun que nous souhaitons aussi mettre en valeur, car il est révélateur de l'esprit des gens du pays... Goule fine, esprit gaulois ! Vous savourerez alors les textes dénichés par Sylvie Bluteau et la recette gourmande de Marie-Claude Bellot...

Et vous apprécierez le clin d'œil malicieux de Michel Norbert, retrouvant des dessins anciens de figures saintongaises !

Enfin, une plongée dans les Archives Nationales (Atlas de Trudaine), et Régionales (Prieuré-cure de Reignac en 1692) nous donnent des aperçus et des « focus » nouveaux sur notre histoire locale.

Que chaque contributeur soit chaleureusement remercié de participer ainsi à la reconnaissance d'une mémoire qui est pour nous une vraie richesse.

Bonne lecture, et sachez que vous pouvez réagir, écrire, demander, proposer des thèmes d'enquête...

A bientôt, peut-être aux prochaines Patrimoniales, qui auront pour thème « la vie des femmes à Reignac de 1914 à 1918 ».

Le Président  
Robert Vieuille

# ETUDE ARCHEOLOGIQUE

## DE L'ÉGLISE ST PIERRE-ÈS-LIENS

Cette étude archéologique est liée au programme de restauration de l'église St Pierre-ès-Liens. Cet édifice a fait l'objet d'un important programme de restauration sous la maîtrise d'œuvre de Philippe Leblanc. Les trois tranches concernaient l'accessibilité, la reprise de la couverture ainsi que la restauration et la stabilisation des maçonneries extérieures.

La carte archéologique de Reignac comporte plusieurs entités de différentes natures s'échelonnant de l'âge de Bronze à la période médiévale. La majorité de ces sites se trouve au niveau du tracé de la nationale 10 et sur la partie occidentale de la commune. Les traces d'occupation les plus proches référencées se trouvent à environ 700m à l'est de l'église et appartiennent à différentes périodes.

La première mention de Reignac se trouve dans le cartulaire<sup>1</sup> de l'abbaye de Baignes sous le nom de Rinac entre 1167 et 1188. L'église, datant vraisemblablement de la seconde moitié du XIIe siècle, fait partie d'un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Lesterps, située dans le nord-est de la Charente, suivant les règles de St Augustin. Cet édifice roman est modifié à plusieurs reprises notamment en raison des guerres de Cent Ans et des guerres de Religion qui vont entraîner des renforcements et des travaux de mises en défense.

En 1970, cette église est classée au titre des Monuments Historiques. Elle présente une nef unique à quatre travées, un transept largement débordant pourvu de chapelles latérales et un chevet circulaire doté d'une travée droite. L'une des particularités de cet édifice est de comporter deux portails, l'un au niveau de la façade ouest et le second à l'extrémité du transept nord. Ce dernier participe à une façade monumentale correspondant à un mur écran doté de plusieurs niveaux d'arcatures et de sculptures. Ce plan initial fait l'objet de plusieurs modifications, adjonction d'un collatéral nord en deux étapes (XIVe et XVIe siècles) et complète reconstruction de la chapelle latérale nord. L'édifice est également rehaussé en plusieurs étapes au cours des conflits de la fin du Moyen Age et du début de l'époque Moderne.

Ce diagnostic archéologique a été mené en plusieurs phases durant les chantiers de restauration en fonction des secteurs concernés. La première phase, liée à la création d'une rampe d'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite), concerne le parvis occidental de l'église. La deuxième a été réalisée lors des sondages dans la nef et le transept afin de comprendre l'affaissement des sols. Le dernier point, moins courant, a été effectué dans les combles de la nef qui ont servi de refuge aux populations durant les conflits de la fin du Moyen Age. La présence d'échafaudages sur une grande partie des élévations de l'église a également permis des observations concernant le bâti. Ces différentes remarques mettent en évidence une occupation antérieure à l'église romane.

De nombreuses sépultures médiévales et modernes ont été découvertes à l'extérieur de l'édifice ainsi que dans la nef et le transept, ces dernières expliquant les problèmes d'affaissement du sol.

# REIGNAC

Restauration de  
l'église  
Saint Pierre-ès-liens

Dossier de consultation  
des entreprises

Commune de  
REIGNAC



ARCHITECTURE  
PATRIMOINE

Denis BOULLANGER  
Philippe LEBLANC  
ARCHITECTES  
dplg-CESHCMA

16, rue Nohain - 33110 LE BOURGAT  
 tél. 05 56 06 50 35 - fax 05 56 02 82 90  
 contact@architecturepatrimoine.fr  
 www.architecturepatrimoine.fr

## ÉTAT DES LIEUX

Plan RDC

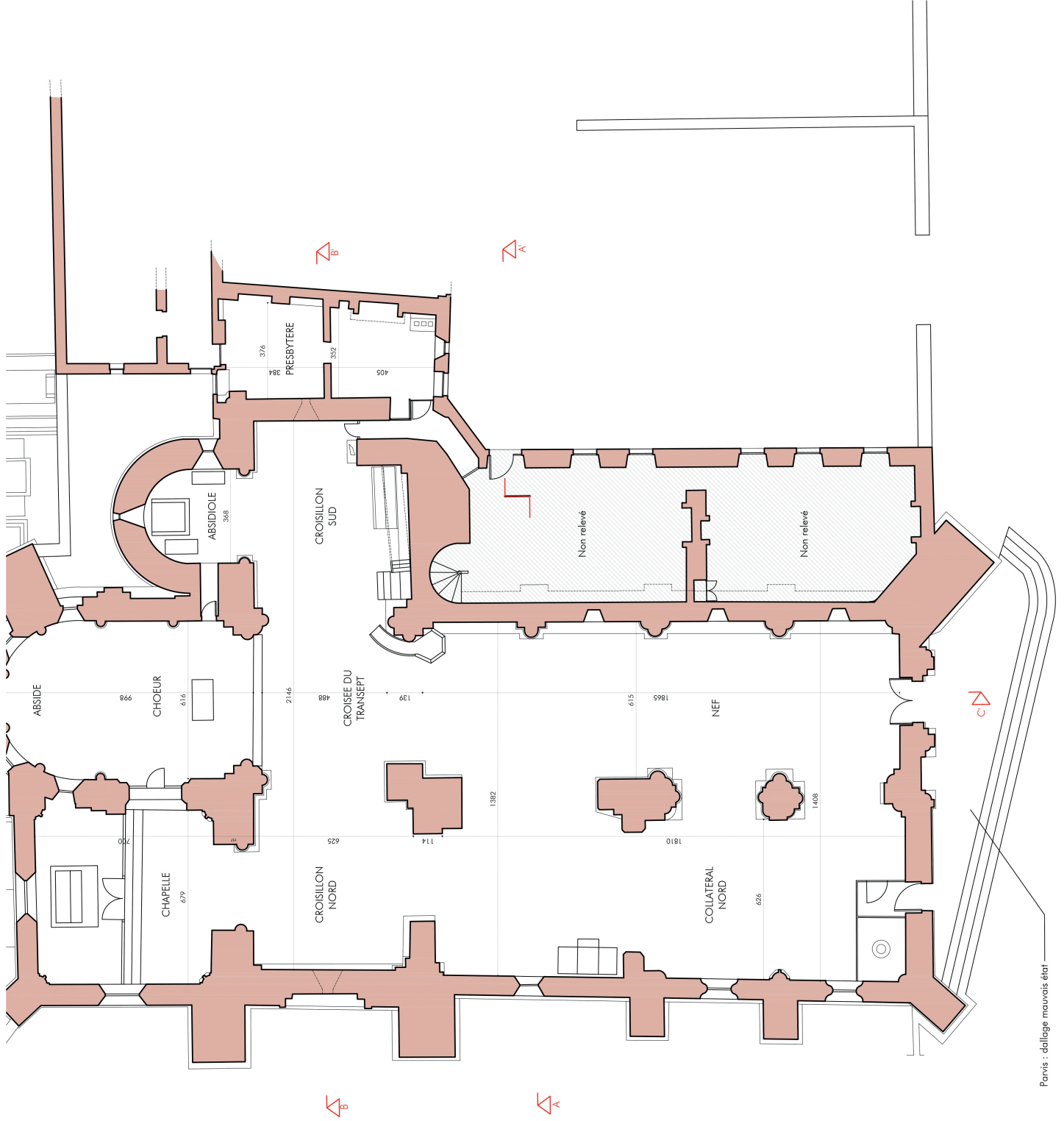
W 553

Novembre 2013

PRO

1/150

1.3



## **Le parvis de l'église :**

Le parvis se présente comme un espace restreint surmontant la voirie de quelques marches. Son niveau est parfaitement cohérent avec les portes occidentales et le sol intérieur de l'église. La route départementale qui n'existait pas sur le cadastre de 1826, passe immédiatement à la base de l'escalier qui dessert cet étroit parvis. Du coup la rampe d'accès sera installée à l'ouest du parvis en entaillant l'escalier existant. A cet endroit l'escalier est limité en largeur du fait d'un imposant contrefort<sup>2</sup> oblique épaulant l'angle sud-ouest de l'église. Il s'agit d'un rajout qui vient masquer partiellement le décor et les arcatures de la façade occidentale. La réalisation du sondage a nécessité l'enlèvement d'une partie de la dalle en béton couvrant le sol de ce secteur. La suite du sondage a été réalisée manuellement du fait de l'apparition de sépultures à une faible profondeur.

Ce sondage aux contours irréguliers a permis d'atteindre le substrat à une profondeur moyenne de 25cm et d'observer la présence de nombreux creusements correspondant à des fosses de sépulture. Ces dernières très abondantes au regard de la surface du sondage, témoignent du développement du cimetière paroissial de ce côté de l'église. Sur le cadastre de 1826, le cimetière est cantonné autour du chevet et le long du mur gouttereau<sup>3</sup> nord de l'église.

Ces 11 sépultures plus ou moins dégagées sont toutes installées dans une terre limono-caillouteuse brune ou du substrat. Certaines sont très endommagées et il n'en subsiste que tibias, fémurs, boîtes crâniennes, humérus d'adultes ou d'enfants.

Le positionnement de certaines sépultures montre l'antériorité du cimetière par rapport à ce contrefort sud-ouest. L'une d'entre elles qui fut partiellement dégagée est installée en partie sous le contrefort dans une fosse creusée dans le substrat et a fait l'objet d'une datation. Les résultats à 95% de probabilités indiquent 1300 à 1370. L'adjonction de ce contrefort est mentionnée comme datant du XVI<sup>e</sup> siècle et faisant suite à la surélévation de la nef. La base de ce contrefort apparaît donc comme ayant été dégagée après sa construction. Cet aspect, ainsi que la très faible profondeur d'apparition des sépultures montrent que le niveau du sol se trouvait plus haut, approximativement au niveau du parvis, durant la période médiévale.

Il convient également de souligner la présence d'un grand bloc de réemploi à la base de ce contrefort. Le profil, les dimensions et le décor de cet élément sculpté permettent d'y voir une pierre tombale médiévale réutilisée de façon volontairement visible.

A l'extérieur de l'église les seuls vestiges mis au jour sont donc des sépultures montrant que le cimetière médiéval se développait également sur le côté occidental. Tous travaux aux abords de cette partie sont donc susceptibles de les endommager ou de les détruire. Il est plus que probable que l'espace cimetière se soit développé sous l'actuelle route départementale.

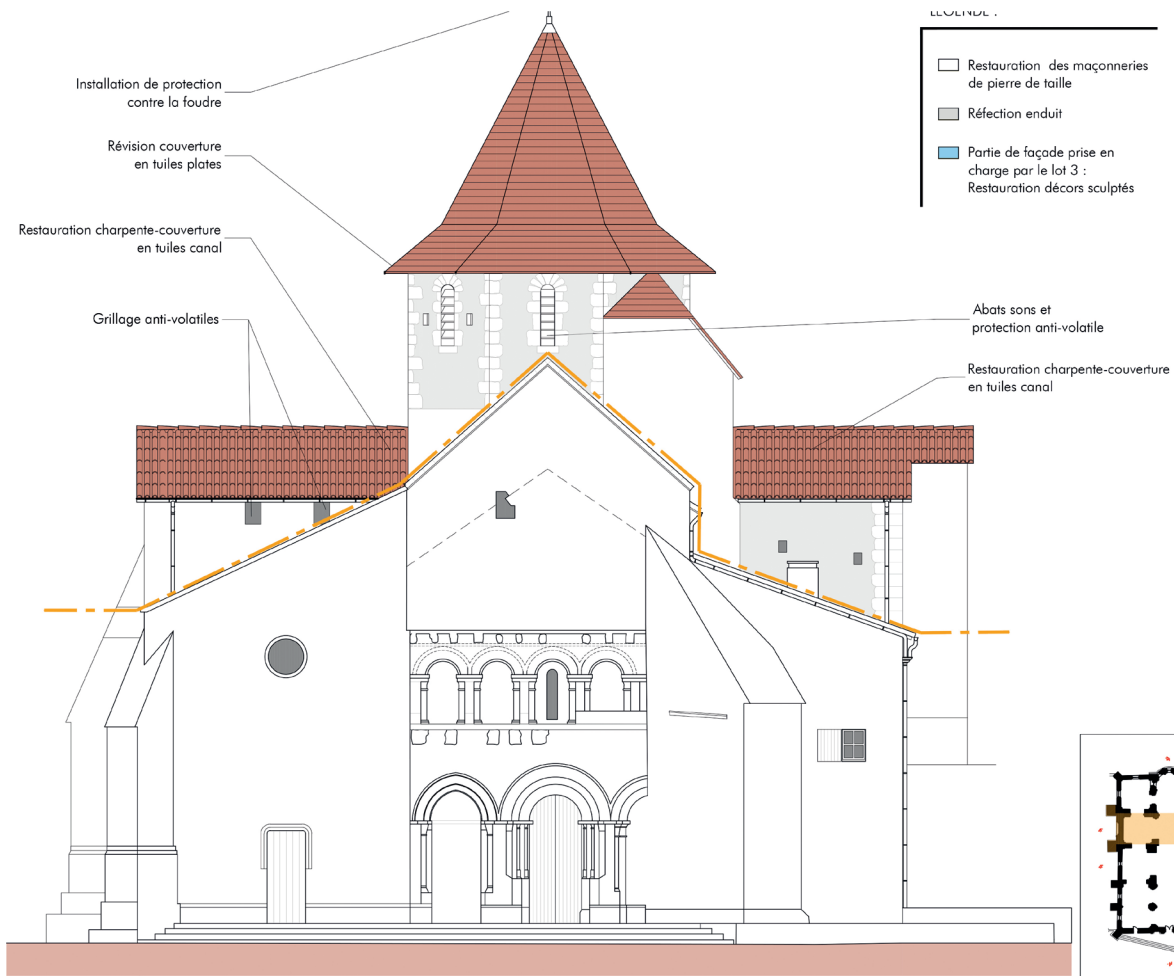
A suivre....

Marie-Claude Bellot

1 : recueil de chartes contenant la description des titres de propriétés ou privilèges temporelles d'une église ou d'un monastère.

2 : pilier, saillie, mur massif servant d'appui à un autre mur qui supporte une charge.

3 : murs latéraux des édifices gothiques surmontés de gouttières.



REIGNAC

Restauration de l'église Saint Pierre-ès-liens

Dossier de consultation des entreprises

Commune de REIGNAC



Denis BOULLANGER  
Philippe LEBLANC  
ARCHITECTES  
dplg-CESHOMA  
16, rue Voltaire - 33110 LE BOUGRAT  
tel. 05 56 08 50 35 - fax 05 56 02 89 90  
contact@architecturepatrimoine.fr  
www.architecturepatrimoine.fr

PROJET TRANCHE CONDITIONNELLE 1

Façade Ouest

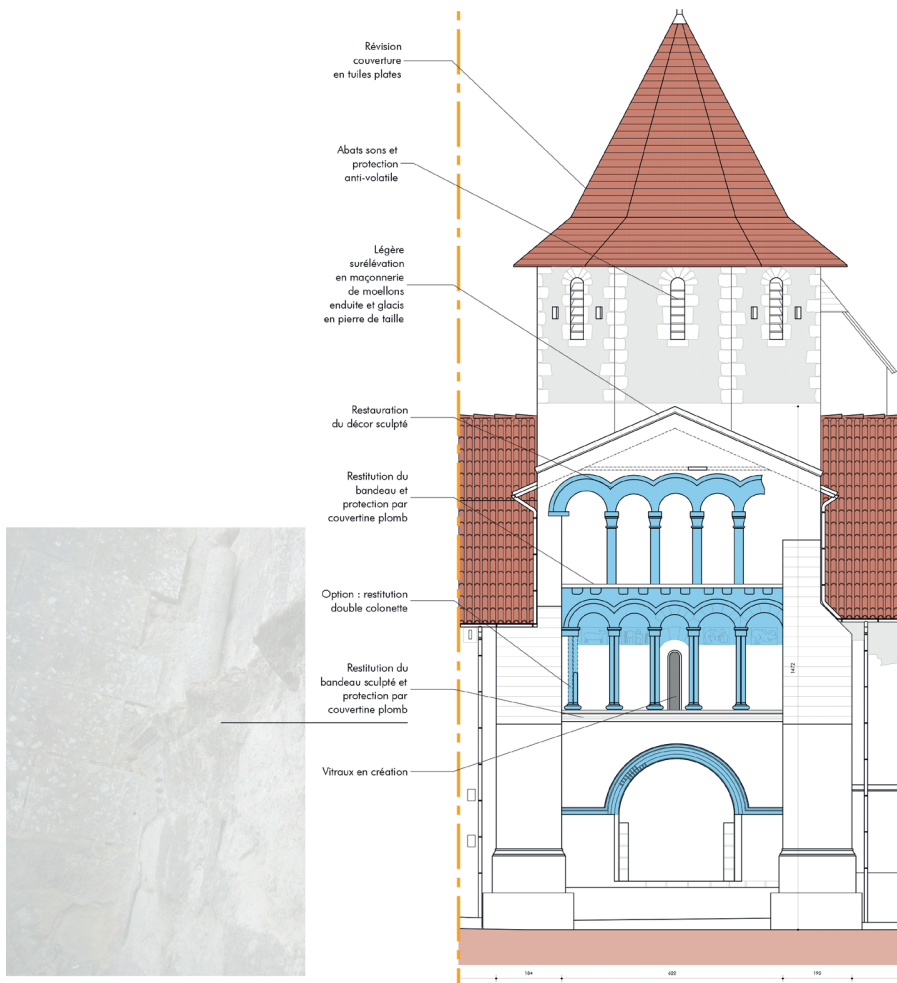
W 553

Novembre 2013

PRO

1/100

4.5



REIGNAC

Restauration de l'église Saint Pierre-ès-liens

Dossier de consultation des entreprises

Commune de REIGNAC



Denis BOULLANGER  
Philippe LEBLANC  
ARCHITECTES  
dplg-CESHOMA  
16, rue Voltaire - 33110 LE BOUGRAT  
tel. 05 56 08 50 35 - fax 05 56 02 89 90  
contact@architecturepatrimoine.fr  
www.architecturepatrimoine.fr

PROJET TRANCHE CONDITIONNELLE 1

Pignon Nord

W 553

Novembre 2013

PRO

1/100

4.6

## Sur le chemin de mon enfance

Après une si longue et si imprévisible absence  
Passée à parcourir des pays lointains  
Je reviens sur les lieux de mon adolescence  
Revivre le temps des joies et des chagrins.

Ma première visite est pour le vieux cimetière  
Où reposent mes ancêtres et mes parents  
Protégés par ce clocher à l'allure fière  
Dont le coq défie avec orgueil le mauvais temps.

L'église présentant toujours la beauté de ses vitraux  
M'offre un merveilleux souvenir déjà si lointain  
Un jour de fête orné de multitudes de fleurs et de cadeaux  
C'était ma communion en robe blanche et lys à la main.

Je me suis avancée au bas du bourg jusqu'au lavoir  
Où dans le passé, les nombreuses lavandières  
Frappaient leur linge à coups de battoir  
C'était la tâche pénible de nos grands mères.

Je ne trouve plus le rempailleur de chaise  
En remontant vers le centre bourg tranquillement  
Je marque une pause devant la belle maison charentaise  
Qui était la demeure des notaires, il y a longtemps.

Je me dirige vers la ruelle des amoureux  
Mes grands parents lui avaient donné ce nom  
Pour moi, c'était mon terrain de jeux  
Avec mes camarades, filles et garçons.

Les couples au p'tit bal du dimanche soir  
S'échangeaient des mots d'amour et des baisers  
Tendrement enlacés dans le noir  
Souhaitons que le temps puisse s'arrêter.

Cette ruelle entre la Poste et la mairie  
Était notre rendez-vous idéal  
Là où me rejoignait Colette mon amie  
Pour se rendre sous le poirier près du puits communal.

Ce puits protégé par de petits buissons  
Qui permettaient à l'occasion de s'y cacher.  
Parfois assis sur la margelle on se récitait les leçons  
Sans se soucier du risque de courir un danger.

Aujourd'hui l'endroit me semble étranger  
Avec les années, un autre aspect lui a été donné  
Le puits, il faut vraiment le chercher  
Car il se trouve enfermé chez un privé.

Un jour, pour l'eau ce sera la pénurie  
Les gens du bourg n'auront plus leur sauveur de l'été  
Ils n'auront plus qu'à implorer le ciel pour que tombe la pluie  
Les jeunes générations ne connaissent plus les servitudes du passé.

Partie en laissant un bourg débordant d'activités  
Avec deux écoles, divers commerces et des artisans.  
Je retrouve un bourg endormi, mais habilement rénové  
Que de changements peuvent intervenir au fil des ans.

Satisfaite d'avoir cheminé dans les bras de mon enfance  
Mais triste de ne pas retrouver les belles images de mes souvenirs  
Avoir vécu adolescente cette belle époque est une chance  
Maintenant je ne serai plus impatiente pour revenir

Faut-il faire revivre son passé  
Avec ses soucis et ses plaisirs  
Au risque de briser un rêve tant désiré  
Et parsemé d'inoubliables souvenirs.

Michel Lalève,

alias « Nostalgie », nom donné à mon égérie, une femme qui, après des dizaines d'années d'absence, se souvient avec précision des lieux qui meublaient son quotidien.  
Un écrit imaginaire très proche du réel à tel point que les deux se superposent.  
Comme le nuage brouille le paysage, le temps qui passe brouille les époques.  
Aussi, l'Imaginaire et le Réel peuvent se confondre...

# Première guerre mondiale.



Ce conflit débuta le 28 juillet 1914 pour terminer le 11 novembre 1918.

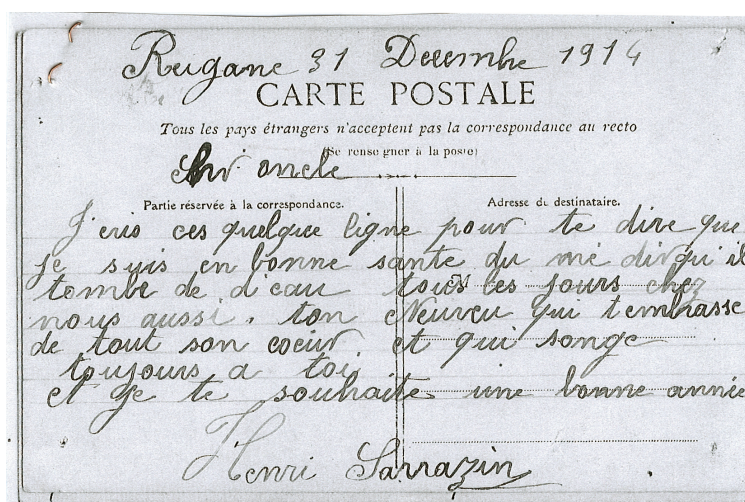
Le 3 août 1914, la France entre en guerre. Les huit millions d'hommes mobilisés ont laissé dans leur foyer femmes, enfants et parents âgés. A la campagne, les femmes ont dû faire preuve d'un immense courage pour réaliser les durs travaux de la ferme.

Parmi les 1350000 morts français, de nombreux soldats ont été portés disparus. De riches souvenirs, marqués par l'horreur, et dont l'écriture porte encore aujourd'hui, la trace des massacres passés, reposent certainement dans les albums de famille.

Des témoignages montrent aussi l'optimisme et même l'humour de ces poilus qui, malgré l'enfer de leur quotidien, prévoyaient la fin du conflit très proche.

Un jeune homme de Reignac, Aimé Rousse, est de ceux dont le corps n'a jamais été retrouvé.

Des écrits et des documents entre la date de mobilisation et celle de sa mort ont été conservés et copiés ci-après.



Courte anecdote : en juillet 1915, l'unité d'un autre soldat de la commune s'exerçait à la numérologie :  $1914+1915$  font 3829. En prenant les chiffres par deux,  $3+8=11$  et  $2+9=11$ . La paix aura donc lieu un 11 novembre. Oui, mais de quelle année ?

Michel Lalève

# CARTE de TRUDAINE

Les cartes présentées ici sont issues de L'ATLAS de TRUDAINE... On appelle ainsi un ensemble de cartes routières, établies de 1747 à 1780, sous l'autorité de Daniel-Charles Trudaine (1703-1769), puis de son fils Jean-Charles Trudaine de Montigny (1733-1777), administrateurs des Ponts et Chaussées.

En 40 ans, Trudaine et ses ingénieurs vont réaliser les premières cartes routières utilisant la triangulation : 66 volumes de plans et cartes et 3000 planches aquarellées en couleur. Ce sont les premières cartes exactes ! Le plus souvent, ils utilisent les clochers des églises comme repères, comme les célèbres Cartes de Cassini, produites à la même époque; mais les plans de Trudaine ont l'immense mérite d'être 10 fois plus précis, et de donner nombre de détails sur notre paysage à la fin du XVIII ème siècle.

Ainsi, les deux planches présentées ici décrivent le redressement de la route PARIS-BORDEAUX-ESPAGNE, les nombreux travaux à effectuer, et montrent en même temps de manière précise le paysage vers 1770.

Notons, en première lecture, les éléments remarquables :

1 - le Logis de REIGNAC, nommé ici « Château de REIGNAC ».

2 - deux voies qui desservent ce Logis/Château :

a - Une liaison directe du Bourg au « Château » (par « Chez Bodille »).

b - Une autre liaison aussi directe avec la Poste et la Route Royale; ces deux chemins étant bordés d'arbres.

3 - les principaux lieux d'habitations (villages, hameaux, lieux-dits), avec leur orthographe de l'époque .

4 - la modestie de l'habitat au Bourg...

5 - l'ancien tracé de la route PARIS-BORDEAUX se devine très bien, en-dessous du tracé actuel.

6 - les deux planches publiées ne sont pas totalement « raccord »; et il manque une petite bande de terrain entre les deux cartes, ce qui nous prive par exemple du Logis du Breuillac !

7 - la partie la plus au sud, à partir du Tastet , n'est toujours pas réalisée au moment de la publication de la carte : on voit par là que les zones les plus éloignées du pouvoir central ont toujours été les dernières traitées ! Un rapprochement avec des travaux attendus pendant ces quarante dernières années est évidemment une facilité anachronique, mais les faits sont à souligner !

8 - une lecture plus fine permet de voir les principales cultures : vignes, prairies, champs cultivés, bois etc...

Ainsi, cette carte comme la plupart des cartes anciennes, nous apporte quantité d'informations sur notre environnement familial. En particulier, la vallée du Trèfle apparaît comme le support d'une grande voie de communication Nord-Sud, PARIS-BORDEAUX-ESPAGNE, au moins depuis le Moyen-Age, et, sans doute, plus tôt .

Robert Vieuille



différentes parties nuy  
 eurt n'excédent:

N<sup>o</sup> 238 de 72 à 75 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 239 de 76 à 79 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 240 de 80 à 83 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 241 de 84 à 87 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 242 de 88 à 91 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 243 de 92 à 95 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 244 de 96 à 99 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 245 de 100 à 103 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 246 de 104 à 107 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 247 de 108 à 111 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 248 de 112 à 115 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 249 de 116 à 119 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella  
 N<sup>o</sup> 250 de 120 à 123 60 toises de Champs de la Chapelle de la parcella



N<sup>o</sup> 21 30 à 10 3 m de Chemin à redresser de 60 p. entre les fossés faisant les différentes parties nuyées à la table de ment<sup>re</sup> relatif avec une C<sup>te</sup> de 10 p. de la parcella excédent:



# PRIEURE-CURE de REIGNAC

## ETAT de ses POSSESSIONS en 1692

Nous présentons ci-après une déclaration des biens possédés par le curé de REIGNAC, en 1692.

REIGNAC dépendait alors du diocèse de Saintes.

Il s'agissait de répondre à une enquête, afin que le Roi de France et ses services connaissent dans le détail les richesses des différents possédants, dans le cadre d'une « Déclaration des biens de mainmorte faite par le clergé du diocèse de Saintes, en 1692, en vertu de l'Édit Royal de décembre 1691 ».

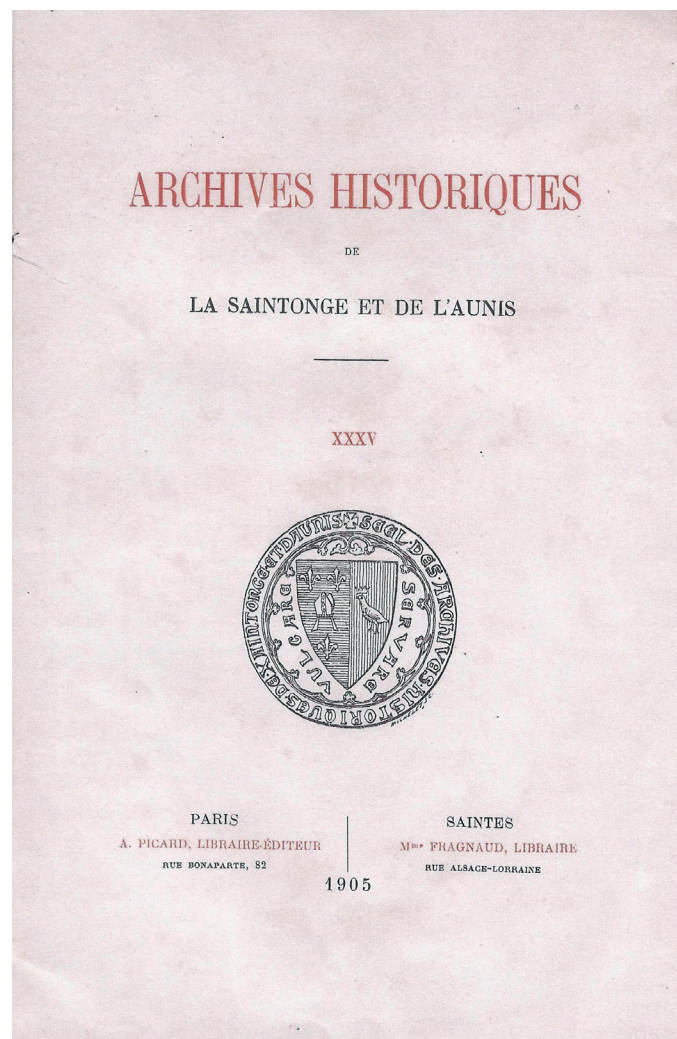
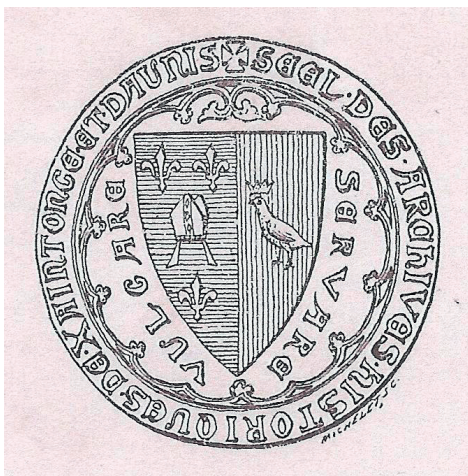
Pour éclairer notre lanterne :

« Sous l'Ancien Régime, les biens ecclésiastiques sont biens de mainmorte. Par ce terme, il faut entendre, d'après Héricourt : « les Beneficiers ,les Communautés Ecclésiastiques Séculières et Régulières et les Communautés laïques comme les Bourgs, les Universités, les Villes, dont les héritages ne changent jamais de main. Cela concerne les biens immeubles et aussi tout son accessoire ».

Cette enquête a été publiée pour la première fois en 1905, dans le tome 35 des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

J'ai naturellement respecté l'orthographe de 1692...

Robert Vieuille



LX

*CURE DE RIGNAC.*

Aujourd'huy, 6 de juin 1692..... a esté présant en sa personne messire Raimond de Marsigliac (*sic*), chanoine reigulier et prieur-curé de Saint-Pierre de Rignac, lequel voulant satisfaire.....

Premièrement, ledit de Marsillac desclare qu'il tient et pocedde le prieuré et cure dudit Rignac à franche aumone, le revenu et domaine concistant, savoir: le domaine en une maison compozée de trois chambres basses, trois chambres hautes, un cabinet, un grenier, une escurie avecq un coulombier par dessus, une petite grange et un jardrin de la contenance d'un journal ou environ, le tout se joignant et situé au bourg dudit lieu, confrontant d'un costé à la maison du chapellain, d'autre costé, au nort, à Jacques Souillard, d'un bout au grand chemin qui conduit à la poste, et d'autre bout à l'église.

Plus, un lopin de pré de la contenance de deux journeaux quatre carreaux, situé au lieu apellé à la Font de Saint-Pierre, confrontant d'un costé aux terres de... (*particuliers*). Et le revenu, tant du susdit domaine que des dixmes qu'il lèvent seullement dans les terres quy sont en ranthe dans laditte parroisse, à raison du douziesme des fruiz y croissant, et autres dixmes des terres, quy sont en agrière les seigneurs de laditte parroisse les ayant usurpées, estant, ce que ledit sieur de Marsillac jouist, de la valler de 900 livres <sup>1</sup>, partie desquelles dixmes ledit sieur de Marcillac a affermé, savoir au nommé Jean Mantigaud le cartié apellé la Cigaudière, la soemme de 160 livres par an, suivant le

---

1. Pouillé, Reignac : 1.000 livres.

contract du 9 d'avril 1684, receu Jouauld, notaire à Barbezieux ; plus, à Louis Berthommeau, marchand, le cartié du Vivier, pour la somme de six vingt livres, aussy par chescun an, suivant le contrat du 17 de may 1687, receu Raclet, notaire à Barbezieux ; plus, à Jean Rabouin, marchand, le cartié du bourg et Percher (?), pour la somme de 280 livres, suivant le contrat du 10 décembre 1691, receu Nouel, notaire à Barbezieux, le restant des autres dixmes, quy sont les cartiers de la Châtaigneray et Bouteau et la tierce partie de l'anclave de Chasboiat, les levant à son particullier, sur lesquels revenus ledit sieur de Marsillac entreten l'esglize, soit pour la couverture, ornemens et luminaire, la fabrique n'ayant aucun revenu, et paye pour le registre des baptesmes, mariage et enterement la somme de 13 livres.

Plus, paie pour les décimes ordinaires annuellement la somme de 190 livres, et pour l'extraordinaire ou don gratuit la somme [de] 200 livres, et 3 livres pour les frais de l'assemblée.

Quy est tout ce que ledit sieur de Marsillac a affirmé par sermant tenir et pocedder sans que ladite déclaration ne luy puisse nuire ni préjudicier.....

Fait et passé en la ville de Xaintes, en mon estude, en présance de maistre Marcq Arnauld, procureur au siège présidial dudit Xaintes, et de Rullaud-Brouhard, praticien, demeurant audit Xaintes, tesmoins requis soubzsignés, avecq ledit sieur Marsillac.

L.-R. MARSILHAC. ARNAULD. BROUHARD.  
J. ARNAUD, notaire royal.

## Notes de lecture

Comme annoncé dans le précédent numéro, nous souhaitons ici aborder des grands thèmes historiques, des ouvrages renouvelant les perspectives ou de nouvelles approches sur l'ensemble du patrimoine historique. Sur un champ d'études qui va de l'histoire locale à la compréhension des sociétés humaines, le territoire est vaste !

Et justement, aujourd'hui, voici un bel ouvrage d'analyse et de synthèse : « TRÉSOR du TERROIR, les Noms de lieux de la France ». L'auteur, Roger Brunet, est probablement le géographe français le plus connu à l'étranger; il a dirigé il y a (déjà !) quarante ans chez Larousse une collection de Fascicules « Connaissances de la France », qui renouvelait complètement la vision de notre pays. Spécialiste de géographie agraire, de l'histoire des paysages, des aménagements à y mener, il propose ici de revisiter toute l'histoire de la France par la présentation et l'explication des noms de lieux : des grandes villes au nom local d'un bois, d'une terre cultivée, d'un chemin, d'une source, d'un rocher, d'une rivière, en s'appuyant sur les mots qui font sens « Les Noms qui sont » et c'est passionnant ! Nous remontons avec lui toutes les strates de l'histoire du Néolithique à aujourd'hui, en soulignant l'apport des Gaulois, des Celtes, des Romains, des peuplades germaniques, viking et la lente élaboration de la langue romane qui aboutira aux parlers d'oïl et d'oc et plus tard à la langue française.

Ce voyage érudit est très accessible, toujours enrichissant, et parfois très divertissant. Il va ainsi jusqu'aux appellations très modernes des villes nouvelles, pays et autres communautés de communes (page 540, il cite même « la Communauté de communes 4B Sud Charente ! », montrant ainsi que chaque époque a laissé sa marque, que les empreintes humaines disent beaucoup et que les êtres humains précédents ont habité, cultivé, embelli, transformé à juste ou moins juste raison leur environnement, leur terroir, l'ont dénommé.

Un livre de découverte, de chasse au trésor, de la recherche du sens des mots, qui « aborde de manière novatrice ces noms de lieux comme des projections des sociétés humaines ».

TRÉSOR du TERROIR - Roger Brunet -  
CNRS Éditions -2016 - 39 euros.

Robert Vieuille



# Pour in boun thieusine de cagouilles bin de che nous

(Recette de Marie-Claude Bellot)

Pernez 200 cagouilles que vous aurez ben ragouillées dans d'l'ève salée por l'é faire baver, rincez-les à plesieurs foiés.



Laissez-les s'ervenir un pti moument, poué pendant thieu temps fsez un bon cor-boillon : in égnon, do persille, do thym un bon vare de vin blanc, do poevre et dla sau. Quand thieu boillon gargotte plongez thiellé bestioles dedans et laissez-les thiure ine boune demi heure.



Astheur vous préparez 500 gr de chair à saucisse, quelques gosses d'ail, do persille finement haché et vous fasez mijhoter tout ça avec de la sauce tomate sans oublier de la sau et do poevre . Puis vous agouté les cagouilles et les mettez dans thielle farce, al' allant êtes beun aise por mijhoter pendant in boun heure.

Olé telment bon qu'on s'en leuche les dés.



## Mais o mangh'pas

L'aut'jhudi, qu'o yavait ine ghelée à faire peter un chail,  
Et qu'o fasait un fré à vous gh'ler les ortails,  
Gaston et son neveu, Ghigougnâ, d'Saint Laurent,  
Fusit-en bandouyère, et les cheuns loin d'avant,  
Descendant la versenne, cont' la veugne à Cuscutte.  
Tout d'un cot, o s'mettit-à brômer sur la butte.  
Qu'é tout don, mes émits, qu's'ébraillit Ghigougnâ ?  
Gaston z'i répounit : jh'te bâilleris mon chapiâ  
Que jh'allons pas tarzer à nou z' enfond la piâ ;  
Dans thieu fond de vallon, m'é t'avis qu'o l'éloèse.  
Jh'te foutrait mon billet qu'o l'é ine Pontoèse !  
Mais l'neveu li, qu'était point trop hardi,  
Teurzi sa goule et subia son cheun gris.  
O l'est, dit Ghigougnâ, qu'o sembye un tremblement,  
Jhe sens sous mes galoches que la sole se fou l'camp.  
Et tous deux commençant à pu n'en m'ner ben larghe.  
Arrachons nous, qu'dit l'aut', de thieu camp de baillarghe.  
D'un seul cot, à moé don, tout en haut de la veugne  
Ine aspèce d'animaux pu zirou qu'ine areugne,  
Se jh'ta su mes deux gârs, qui f'siant dans leur thieulotte.  
Jhe cré ben, dit Gaston, trabiant coume ine langrotte,  
Qhe jhe sommes attaqués peur des extraterrestes.  
O faut qu'jh'allions charcher Kiodomir pis Arnest !  
Et th'iel enghin s'metti-t-à peuter coume un Yab,  
O fumait, o crachait, o l'était-haïssab',  
O l'éjhambait la veugne en saccajhant l'rasin.  
Tout est foutu, peurdu, o raste pu ren darrière.  
S'ti, petucha Gaston, mais o l'est mon vouésin !  
Mais qu'a tou don qu'i fout, thieu sot, su thielle peutouère !  
L'avait pu l'thieurasson, le s'sentai pu beun aise.  
Ah ! qui dit, s'esseyant dans son mouchoèr à reize,  
O l'é qu'jh'ai eu la trouille, mais qu'é tou donc asteur ?  
Parié, z'i dit l'vouésin, o l'est... Mes vendangheurs !  
Mes z'émits, créyez moé, il a ché su la sole,  
A cu piat, qu'il était ! ni subiet ! ni parole !  
O l'est, qu'dit son voésin, o l'est ine boune affaire.  
Ben sur, o faut z'ou dire, o l'est vrai qu'o l'est cher,  
Mais voé tu, moun émit, o y a ine avantghe.  
Peur les vendanghes, o l'est coumme peur les battaghes,  
Thillés gârs manghenat tous mai qu'mon cheun « Mardigras »,  
Thiell'machin'là, au peut', o fume, o boé,

Mais o mangh' pas.

Gustin GHIT D'OUMIA  
(proposé par Sylvie Bluteau)

## DONATION ENTRE EPOUX



- Ah ! M'sieur l' notaire, thieu vieux babouin veut pû m' donner la jhouissance. Jh' vas être obligée d' prend' in' aut' bonhomme.